

Un avenir incertain. Socialisation, formation et perspectives d'emploi des jeunes à la Réunion

• **Nicolas Roinsard** *

*Docteur en Sociologie, Chercheur contractuel au CNRS,
Université de Nantes*

L'île de la Réunion connaît une situation de chômage de masse depuis bientôt quarante ans. La question des effets sociaux de cette situation économique ne se pose cependant pas de la même manière selon que l'on s'intéresse aux jeunes générations ou à celles qui leur sont antérieures. Contrairement à leurs parents qui ont intériorisé une certaine immobilité sociale dans le cadre organisationnel de la société de plantation (1^{er} §), les jeunes ont bénéficié d'une scolarité plus longue (2^e §) et portent, de ce fait, un projet de promotion sociale qui risque cependant d'être fortement contrarié par la persistance du chômage (3^e §) et du sous-emploi (4^e §) dans l'économie locale. Ainsi se pose la question du décalage – et plus précisément de ses effets sur la cohésion sociale – entre le modèle de reconnaissance auquel ces jeunes aspirent et le modèle vécu, offrant peu de perspectives allant dans ce sens (5^e §).

A la Réunion, le taux de chômage moyen enregistré au cours des deux dernières décennies avoisine les 35 %, tandis que celui des jeunes âgés de 15 à 24 ans dépasse les 50 %. Soutenu par une forte pression démographique, le déséquilibre structurel entre l'offre et la demande d'emploi sur le marché du travail local pose un certain nombre de questions quant à l'avenir et aux conditions d'intégration économique et sociale de la jeunesse réunionnaise. Si les générations précédentes, encore marquées par la structure fondamentalement inégalitaire de la société de plantation, ont intégré dans leur mode de vie les situations de pauvreté et de sous-emploi qui étaient les leurs, qu'en sera-t-il des nouvelles générations, dans l'ensemble plus qualifiées que leurs aïeux, et dont la socialisation s'est davantage construite sur un modèle de promotion et de progrès social inspiré des sociétés occidentales ?

Jeunesse et changement social : la transformation du système de valeurs et des modes de socialisation dans la société créole

Hier société coloniale et rurale dominée par une économie de plantation, aujourd'hui département français d'Outre-Mer et région ultra-périphérique d'Europe, "ouverte" sur le monde, la Réunion a connu au cours de ces cinq dernières décennies de profonds bouleversements poli-

* *Centre nantais de sociologie, EA 3260, Université de Nantes,
Chemin de la Censive du Tertre, 44312 Nantes
nicolas_roinsard@yahoo.fr*

tiques, sociaux, économiques, culturels. Mais, parallèlement, les différentes observations menées durant toutes ces années auprès des populations issues de la société traditionnelle et rurale montrent combien ces dernières ne se sont pas totalement affranchies des structures sociales et mentales façonnées par plus de deux siècles de colonisation et de post-colonisation (voir notamment Ottino, 1977 ; Benoist, 1983 ; Pelletier, 1983 ; Wolff, 1989). Parmi ces résurgences figure une pauvreté que l'on peut qualifier d'intégrée, en ce sens qu'elle ne préfigure pas d'un processus de marginalisation ou d'exclusion sociale comme cela peut être observé dans les sociétés occidentales. C'est aussi une des caractéristiques communes des anciennes sociétés de plantation. Les anthropologues qui ont étudié ces sociétés duales insistent, en effet, sur le caractère durable de l'intériorisation des inégalités sociales et de la quasi-impossibilité de franchir les barrières de classe par les populations défavorisées et dominées dans le système de relations et de dépendances qui les relie aux propriétaires terriens et autres notables locaux¹ (Mintz, 1991 ; Benoist, 1983).

Les travaux que j'ai menés récemment auprès des populations bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) à la Réunion ont largement conclu, à leur tour, à la reproduction de formes intériorisées de pauvreté et de relations de dépendance dans le réseau hiérarchique inférieur de la société créole, réseau structuré, non plus autour de l'économie de plantation, mais autour de l'économie de transferts (Roinsard, 2005). Nous parlons d'économie ou de société de transferts pour qualifier la société réunionnaise en référence, notamment, à la notion de société salariale utilisée par R. Castel pour décrire le rôle joué par le travail salarié dans les mécanismes de distribution et d'intégration des individus dans la société française contemporaine (Castel, 1995). Compte tenu du niveau très élevé des transferts publics comparé à la faiblesse relative du salariat, la Réunion n'est pas une société salariale au sens métropolitain du terme. Affectés par le chômage de masse, beaucoup de Réunionnais ne disposent, pour vivre, que des revenus de redistribution financés selon le principe de la solidarité

nationale. À l'instar du RMI ou encore du revenu de solidarité créé à l'attention des allocataires âgés de plus de 50 ans, les minima sociaux versés au titre de la précarité couvrent environ 10 % de la population réunionnaise et plus de 25 % si l'on compte l'ensemble des ayants droit². L'importance et l'usage qui est fait des revenus de transferts confirment l'existence, à la Réunion, de modes de socialisation en dehors du salariat et des formes de protection sociale que permet ce modèle d'échange du travail. Dans cette société -longtemps dominée par l'économie de plantation, puis marquée, à partir des années 1960, par l'accroissement du chômage et du sous-emploi- la socialisation et la protection des individus ont davantage reposé sur un réseau dense et opérant de relations privées déterminées par les appartenances familiales, territoriales et ethnico-religieuses des individus que sur l'occupation d'un emploi salarié et garanti. Adossés à ces solidarités privées, le RMI, les emplois aidés et l'ensemble des dispositifs de solidarité nationale ont ainsi contribué à la reproduction d'une société intégrée malgré une situation de chômage de masse (Roinsard, 2007a).

Une société intégrée, certes, mais aux fondements relativement fragiles. On peut légitimement se demander en effet, comme le suggérait M. Watin à l'occasion des rencontres "*Vingt ans d'anthropologie à la Réunion*", combien de temps la Réunion parviendra-t-elle encore à assumer tout à la fois « *une histoire singulière, une situation insulaire, une tradition créole, des incitations nouvelles à un mode de vie occidentalisé, (...) et une conjoncture économique précaire et une situation de l'emploi préoccupante* » (Watin, 1999, p. 220). Ces questions se posent plus particulièrement dès lors que l'on s'intéresse aux représentations sociales, au système de valeurs et aux modes de socialisation de la jeunesse réunionnaise. Les Réunionnais âgés de moins de 30 ans représentent en effet une génération "de rupture" par rapport aux générations précédentes, lesquelles ont été socialisées dans le cadre organisationnel et idéologique de la société de plantation. C'est à partir des années 1970 que se dessinent et se produisent probablement les plus grands changements sociaux que la société réunionnaise aura connus

au cours de son histoire. L'économie rurale est en déclin, tandis que les effets de la départementalisation sont de plus en plus perceptibles dans tous les pans de la société, à commencer par le paysage de l'île qui se transforme rapidement et sensiblement sous l'effet des politiques d'urbanisation et d'aménagement du territoire. L'économie, pour sa part, prend un nouveau visage avec le développement de la fonction publique d'abord, et celui de l'import-distribution ensuite. La diffusion du mode de vie métropolitain produit des transferts culturels et symboliques qui se déclinent en de nouvelles représentations et valeurs dans la société créole (Benoist, 1999 ; Ghasarian, 2002). Enfin, et c'est un point qui mérite d'être plus particulièrement développé dans notre démarche visant à analyser le couple "jeunesse et changement social", la démocratisation scolaire dont ont bénéficié les jeunes Réunionnais au cours des trois dernières décennies, participe à son tour à l'émergence de nouvelles représentations et aspirations sociales dans des milieux sociaux qui, jusqu'alors, étaient plus ou moins exclus de cette institution garante de l'égalité des chances.

Des jeunes de plus en plus qualifiés...

Si l'accroissement continu de la qualification de la population est un phénomène observé à l'échelle nationale, les données concernant la Réunion sont assez spectaculaires. Et pour cause, quand on sait qu'en 1960, la majorité de la population créole est analphabète. À cette époque, les conditions ne semblent pas encore véritablement réunies pour que l'institution scolaire se développe à hauteur des besoins observés. Jusqu'en 1970, le développement de l'enseignement est principalement axé sur le primaire, l'enjeu étant, avant tout, d'accueillir de manière massive les plus jeunes enfants dans cette société qui n'a pas encore achevé sa transition démographique. Ainsi, sont recensés parmi la population âgée de 15 ans et plus, 9% de diplômés en 1954, 11% en 1961 et 13% en 1974, soit une légère augmentation de 4 points en l'espace de vingt ans. L'inertie du système scolaire participe ainsi, à l'époque, de manière

avouée ou non, à la reproduction et à la stabilité du système social. On peut penser en effet que « *dans une société qui est restée largement agricole, la nécessité de la formation n'apparaît pas très clairement* » (Rochoux, 1996, p. 23). Il n'empêche que cette absence de politique éducative de masse aura largement contribué à l'immobilité sociale vécue et intériorisée par la majeure partie de la population rurale, laquelle subira de plein fouet, à partir des années 1970, le déclin de l'économie rurale et l'essor du chômage.

Les années 1970 marquent le début d'une longue phase de rattrapage vis-à-vis du système éducatif national grâce au développement de l'enseignement secondaire et, dans une moindre mesure, de l'enseignement supérieur (Damaret, 1996). À titre d'illustration, on recense ainsi un peu moins de 6.000 collégiens en 1959 contre plus de 63.000 aujourd'hui. Autres données significatives : on comptait deux lycées dans l'île en 1946, cinq en 1975 et vingt-six en 2006. De 347 bacheliers en 1968, la Réunion est passée à plus 7.000 en 2005, toutes séries confondues (général, technologique et professionnel). En toute logique, l'accroissement des effectifs du secondaire a participé au développement de l'enseignement supérieur qui compte aujourd'hui près de 17.000 étudiants. Si, dans l'ensemble, la population réunionnaise est de plus en plus qualifiée, il faut tout de même noter qu'un grand nombre de jeunes (comparé à la métropole notamment) quittent chaque année l'école sans diplôme. Ces derniers sont aussi ceux qui connaissent les plus grandes difficultés d'insertion professionnelle.

... en proie au chômage...

Selon les données de l'INSEE, le taux de chômage des 15-24 ans est égal, fin 2005, à 56%. Parmi les jeunes chômeurs, 60% sont chômeurs de longue durée (un an et plus) et 28% de très longue durée, c'est-à-dire depuis 3 ans et plus. Plus de la moitié des jeunes qui connaissent des difficultés d'insertion professionnelle (qu'ils soient chômeurs ou bénéficiaires de contrats aidés) sont sans diplôme (43,7%) ou n'ont que le brevet des collèges (9%) (Bally,

2004). Si le diplôme protège davantage du chômage, on note que les jeunes diplômés voient eux aussi leur taux de chômage augmenter. En 2003, ils étaient plus de 6.000, âgés de 18 à 25 ans et titulaires au minimum d'un baccalauréat, à rechercher un emploi, soit environ 6 % de l'ensemble des chômeurs réunionnais (contre 0,5 % en 1982 et 0,1 % en 1974). Certes, ce taux reste assez faible. Il traduit cependant le double mouvement observé ces trois dernières décennies de démocratisation scolaire et d'accroissement du chômage, si bien que le diplôme ne suffit plus, de nos jours, à se prémunir totalement du risque de chômage. C'est aussi dans ce contexte de fort déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi que de plus en plus de jeunes diplômés acceptent, faute de mieux, des emplois de moindre qualification. Si cette stratégie est avant tout motivée par le désir et/ou l'obligation matérielle de sortir du chômage, le déclassement vécu par les diplômés reste un coût social qu'il faudrait pouvoir mesurer et prendre en compte dans une analyse globale du processus d'intégration de la jeunesse réunionnaise. Plus largement, cette situation appelle à une meilleure adéquation entre formation et perspectives d'insertion. Si la Réunion a comblé son retard dans l'offre de formation, le défi actuel est de permettre à cette jeunesse de plus en plus qualifiée de réussir son insertion économique et sociale.

Un défi d'autant plus difficile à relever que la Réunion, contrairement à la France métropolitaine par exemple, ne peut guère compter sur des départs massifs en retraite pour intégrer sa jeunesse dans l'emploi. A la Réunion, les "baby-boomers" ont plutôt l'âge d'entrer dans la vie active que d'en sortir : 44 % de la population est âgée de moins de 25 ans et seulement 10 % ont plus de 60 ans. Ainsi, malgré un taux de croissance économique proche de 5 % en moyenne annuelle, la Réunion ne parvient à absorber qu'entre 55 et 65 % des nouveaux actifs qui se présentent chaque année sur le marché du travail (INSEE, 2006a). Longtemps encouragée par la voie du BUMIDOM (Bureau pour la migration dans les DOM) et, plus récemment, par celles de l'ANT (Agence Nationale pour l'insertion et la promotion des Travailleurs d'outre-mer) et du CNARM

(Comité National d'Accueil des Réunionnais en Métropole), la mobilité des jeunes Réunionnais destinée à désengorger le marché du travail local est en net recul depuis une quinzaine d'années. Mieux informée que ne l'étaient leurs prédécesseurs sur les difficultés d'intégration dans la société métropolitaine, la jeunesse réunionnaise est de plus en plus réticente à l'idée de quitter l'île natale dans le seul but de poursuivre des études et d'obtenir un emploi. Surtout, elle accepte difficilement la « *violence étatique qui oblige les jeunes à aller travailler à 10.000 kilomètres de leur île* » pour résoudre les difficultés économiques locales (Labache, 2005, p. 11). « *La mobilité*, poursuit l'auteur, *est alors considérée comme une solution par défaut au lieu d'un choix librement consenti* ». Le choix dominant, aujourd'hui, tient en un slogan brandi ces dernières années par toute une partie de la jeunesse qualifiée et encouragée à émigrer : « *Vivre et travailler au pays !* ».

Plus largement, ce sont tous les indicateurs démographiques de l'île qui jouent aujourd'hui en défaveur de la politique de lutte contre le chômage. L'émigration baisse, l'immigration progresse de manière significative et notamment celle provenant des pays pauvres de la zone sud-ouest de l'océan Indien, enfin, l'accroissement naturel reste relativement élevé puisque l'on compte en moyenne annuelle près de 15.000 naissances pour un peu plus de 4.000 décès (INSEE, 2006a). Au 1^{er} janvier 2006, la population réunionnaise était estimée ainsi à 785.200 habitants, contre à peine 477.000 trente ans plus tôt. Notons enfin, de façon plus prospective, que la pression de la démographie sur le niveau de l'emploi devrait encore agir au cours des deux prochaines décennies. Selon les projections réalisées par l'INSEE (2006b), la population réunionnaise devrait augmenter en effet de 30 % d'ici 2030, et la population active de 50 %.

Cette dynamique démographique, responsable pour une bonne part du chômage endémique, constitue donc une des premières variables explicatives de cet "avenir incertain" auquel devront faire face les jeunes générations. On peut en effet penser, pour reprendre le titre d'un article de J-Y. Rochoux (1998), que « *certain ne travailleront jamais !* ». Quant à ceux qui tra-

vailleront – et c’est une seconde variable explicative de ce destin incertain –, ils devront probablement faire face, tout comme en métropole d’ailleurs, à la discontinuité croissante des trajectoires professionnelles, laquelle, pour l’heure, reste insuffisamment encadrée par les dispositifs de protection sociale³.

... et à la précarisation de l’emploi

L’emploi salarié qui s’est développé à la Réunion au cours des deux dernières décennies est sur-représenté par les emplois dits atypiques (contrats à durée déterminée, contrats aidés, contrats d’intérimaires, apprentissage, stages rémunérés...) dont le dénominateur commun est l’absence de garanties sur le long terme. Entre 1990 et 1999, le nombre de ces emplois a quasiment doublé, passant de 26.700 à 49.000. Ils représentent de nos jours huit créations d’emplois sur dix. Parmi ces emplois précaires, on retrouve en premier lieu l’emploi aidé avec, principalement, les Contrats Emploi Solidarité (CES) créés en 1990, les Contrats Emplois Consolidés (CEC) créés en 1992, les contrats d’Insertion par l’Activité (CIA) créés uniquement dans les DOM en 1995, puis les Emplois Jeunes créés en 1997. Jusqu’en 2003, les emplois aidés représentaient ainsi à la Réunion un emploi sur quatre et un emploi salarié sur trois. Dans le même ordre d’idée, on note que plus d’une offre d’emploi sur deux proposée alors par l’ANPE correspondait à un contrat aidé. Avec la mise en place récente des contrats d’avenir et du Contrat Insertion-Revenu Minimum d’Activité (CI-RMA), le nombre total de contrats aidés a baissé de 36 % entre 2003 et 2005 (INSEE, 2006a). Une baisse qui s’explique en partie par l’augmentation de la durée moyenne de ces contrats. Celle-ci était en effet auparavant de six à neuf mois (ce qui permettait donc à deux personnes d’occuper successivement un même emploi aidé au cours d’une année civile), durée moyenne qui a augmenté de manière mécanique sous l’effet de la création des contrats d’avenir dont la durée légale est de deux ans. Aussi la baisse récente du nombre d’emplois aidés dans l’île ne doit-elle pas masquer le rôle majeur que jouent enco-

re ces formes particulières d’emploi sur le marché du travail local. Un rôle tout à fait intégré par les chômeurs réunionnais et notamment les jeunes peu ou pas qualifiés pour qui l’emploi aidé demeure, dans leurs représentations, le seul type d’emploi auquel ils ont potentiellement accès, ce qui ne les empêche pas, dans l’absolu, de souhaiter obtenir un emploi durable (Roinsard, 2003). Et les chiffres sont là pour leur donner raison. D’après l’enquête *Insertion dans la Vie active* réalisée en 1999, près d’un jeune sur deux ayant trouvé un emploi, sept mois après avoir quitté l’école, occupe un emploi aidé (Payet, 1999). Pour ceux qui occupent un emploi non aidé, il s’agit trois fois sur cinq d’un emploi non permanent (CDD, intérim...).

Lorsque l’on regarde de manière plus exhaustive l’emploi des jeunes, on remarque combien ces derniers sont particulièrement touchés par la précarisation de l’emploi. Ce qui est observé en métropole l’est tout autant à la Réunion : les jeunes représentent, avec les femmes, la partie de la population active la plus touchée par les emplois à temps partiel et/ou à durée déterminée. Sont recensés par exemple 35 % des jeunes en CDD, contre 20 % pour l’ensemble de la population. Sur le plan des catégories socioprofessionnelles, on note que les trois quarts des jeunes actifs occupés appartiennent aux catégories *employés* et *ouvriers* et seuls 3 % sont *cadres*. Ces différents attributs (nature de l’emploi, durée du travail, PCS...) sont autant de facteurs qui expliquent la faiblesse relative des revenus perçus par les jeunes en emploi : la moitié d’entre eux perçoivent en effet des salaires inférieurs à 1.000 euros par mois (Bally & Rochoux, 2006).

Jeunesse et reconnaissance sociale : les questions posées par l’exemple réunionnais

Les données que nous venons de présenter sur la socialisation, la formation et les perspectives d’emploi des jeunes Réunionnais révèlent en pointillé une question sociale centrale qui dépasse la seule sociologie de la Réunion. Elles nous invitent à nous interroger, dans une

sociologie de la reconnaissance et de la citoyenneté sociale (Honneith, 2006), sur les effets sociaux du décalage que peuvent éprouver les nouvelles générations entre la représentation d'un modèle progressiste inspiré des sociétés salariales occidentales et le modèle vécu, instable, synonyme pour beaucoup de déclassement et de maintien dans la catégorie des "surnuméraires" de la société salariale française. Formulée à partir de l'exemple réunionnais, qui a l'avantage de bien mettre l'accent sur les profondes inégalités économiques traversant le corps social, la problématique de la reconnaissance et de l'intégration sociales est largement transposable à d'autres sociétés, à commencer par la France métropolitaine (Roinsard, 2006). Elle se pose autant en effet pour tous ces jeunes Réunionnais qui seront privés, au cours des prochaines années, du processus d'ascension sociale auquel ils aspiraient que pour toute une partie de la jeunesse métropolitaine qui risque, pour sa part, de connaître un processus de mobilité sociale descendante, malgré la détention d'un niveau de formation en moyenne supérieur à celui de leurs parents (Chauvel, 1998 ; Baudelot & Establet, 2000). Que l'on raisonne dans le cadre d'une société "post-salariale" avec la France métropolitaine ou bien dans le cadre d'une "société de transferts" avec la Réunion, la question des effets sociaux et des stratégies adoptées par les jeunes générations pour compenser le déficit de reconnaissance et d'intégration par le travail salarié dont ils sont (et seront ?) sujets figure à n'en pas douter parmi les questions sociales les plus cruciales des années à venir⁴. Un exemple – parmi tant d'autres, puisque nous parlons ici d'un "laboratoire vivant" – du décentrage heuristique que peut offrir la société réunionnaise pour interroger des changements sociaux qui ne lui sont pas propres.

1 Notons, sur ce point, combien la stratification sociale très prononcée, opposant une classe de nantis d'un côté et une classe de travailleurs pauvres de l'autre, est aussi à l'époque une stratification ethnique de la population locale. Les *Gros Blancs* forment à eux-seuls la population des grands propriétaires terriens tandis que les *Cafres* (descendants des esclaves africains et malgaches), les *Petits Blancs des Hauts* (descendants paupérisés

des premiers colons venus peupler l'île) et les *Malbars* (descendants des travailleurs engagés originaires d'Inde) composent la population pauvre qui n'a que sa force de travail pour survivre. De nos jours, certes moins prononcée, cette stratification n'a pas pour autant totalement disparu. Les laissés-pour-compte de la société moderne ne sont autres, pour la plupart d'entre eux, que les descendants des laissés-pour-compte de la société de plantation.

- 2 Si la pauvreté est très importante dans l'île, les inégalités ne le sont pas moins. À titre d'exemple, la Réunion cumule au plan national les records de population couverte par le RMI et de foyers fiscaux soumis à l'impôt sur la grande fortune (après la région Ile-de-France). Autres données sur les inégalités internes : s'il y a assez peu de foyers fiscaux imposés dans l'île (30 % en 2003, contre 60 % en France), le revenu net imposable moyen y est en revanche beaucoup plus élevé (29.908 €, contre 24.373 € au niveau national) (INSEE, 2006a).
- 3 D'où l'enjeu, souligné et défendu depuis déjà quelques années par des auteurs comme A. Supiot (1999), J. Boissonnat (1995) ou B. Gazier (2003), de repenser notre système de protection sociale afin de faire face à la discontinuité de revenus qui résulte de la flexibilité croissante de l'emploi.
- 4 Sur la question des effets sociaux, il s'agit, comme le suggère Honneith, de s'intéresser en particulier aux luttes et conflits qui peuvent se développer en réponse "au mépris de la société", c'est-à-dire aux conditions insuffisantes de possibilité de reconnaissance sociale vécues par une frange croissante de la population. La question des stratégies renvoie davantage à l'analyse de toutes les formes d'économies et de protections (formelles et informelles) mobilisées dans une logique compensatoire, l'objectif étant de reconstruire les modèles d'intégration dominants et de situer la place (idéelle et réelle) occupée par le travail salarié dans ces modèles (Roinsard, 2007b).

Références

- Bally, B. & Rochoux, J-Y. (2006). L'emploi des jeunes. Beaucoup d'emplois précaires et faibles salaires. *Economie de la Réunion*, 125, INSEE, 2-3.
- Bally, B. (2004). 20.000 jeunes en grande difficulté d'accès à l'emploi. *Economie de la Réunion*, 122, INSEE, 2-4.

- Baudelot, C. & Estabiet, R. (2000). *Avoir trente ans en 1968 et en 1998*. Paris : Seuil.
- Benoist, J. (1983). *Un développement ambigu. Structure et changement de la société réunionnaise*. Saint-Denis : Fondation pour la recherche et le développement de l'océan Indien.
- Benoist, J. (1999). Anthropologie à la Réunion. Quelques acquis et nouvelles questions. In B. Cherubini (Dir.), *La recherche anthropologique à la Réunion : vingt années de recherche et de coopération régionale* (pp. 19-33). Paris : L'Harmattan.
- Boissonnat, J. (1995). *Le travail dans vingt ans*. Rapport au Commissariat Général du Plan. Paris : Odile Jacob.
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Paris : Fayard.
- Chauvel, L. (1998). *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XXe siècle*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Damaret, N. (1996). Cinquante ans pour centupler les bacheliers. *Economie de la Réunion*, 82-83, INSEE, 18-21.
- Gazier, B. (2003). *Tous "Sublimes". Vers un nouveau plein emploi*. Paris : Flammarion.
- Ghasarian, C. (2002). La Réunion : acculturation, créolisation et réinventions culturelles. *Ethnologie française*, 32, 663-676.
- Honneith, A. (2006). *La société du mépris. Vers une nouvelle Théorie critique*. Paris : La Découverte.
- INSEE (2006a). *Tableau Economique de la Réunion*.
- INSEE (2006b). Projections 2030. Les dynamiques territoriales. *Economie de la Réunion*, 125, 9-24
- Labache, M-L. (2005). La mobilité des jeunes réunionnais vers la métropole et l'espace européen. In *Actes des 2^e Rencontres Jeunes et sociétés en Europe et autour de la Méditerranée*, Marseille. Site consulté en octobre 2006 : [http://jeunes-et-soci-](http://jeunes-et-societes.cereq.fr/pdf-rjs2/labache.pdf)
- [etes.cereq.fr/pdf-rjs2/labache.pdf](http://jeunes-et-societes.cereq.fr/pdf-rjs2/labache.pdf).
- Mintz, S. W. (1991). *Sucre blanc, misère noire*. Paris : Nathan.
- Ottino, P. (1977). *La promotion du milieu rural réunionnais*. Rapport d'évaluation des actions de l'Association pour la Promotion du milieu Rural. Saint-Denis.
- Payet, F. (1999). Les lycéens piétinent à la sortie. *Economie de la Réunion*, 102, INSEE, 18-21.
- Pelletier, J. (1983). *La Chaloupe. Stratégies individuelles et hiérarchie des réseaux*. Thèse de 3^e cycle d'ethnologie. EHESS : Paris.
- Rochoux, J-Y. (1996). Longtemps déficiente, la formation précède aujourd'hui la croissance. *Economie de la Réunion*, 82-83, INSEE, 22-25.
- Rochoux, J-Y. (1998). Certains ne travailleront jamais. *Le Journal de l'île de la Réunion*, 27 octobre 1998.
- Roinsard, N. (2003). Politique d'insertion et partage des emplois aidés. *Economie de la Réunion*, 118, INSEE, 14-16.
- Roinsard, N. (2005). *Une sociologie des ré-affiliations. Les effets sociaux du RMI à La Réunion*. Thèse de doctorat en sociologie, Laboratoire GRASS. Université de Nantes.
- Roinsard, N. (2006). Les transformations de l'intégration par l'emploi. Regards croisés : France métropolitaine – île de la Réunion. *Sociologie du travail*, 48, 159-174.
- Roinsard, N. (2007a). *La Réunion face au chômage de masse. Sociologie d'une société intégrée*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Roinsard, N. (2007b). Les défis de l'intégration de la jeunesse réunionnaise. In *Actes des 3^e Rencontres Jeunes et sociétés en Europe et autour de la Méditerranée*. Marseille : http://jeunes-et-societes.cereq.fr/RJS3/Textes_PDF/J_Roinsard.pdf.
- Supiot, A. (Dir.) (1999). *Au-delà de l'emploi, transformations du travail et devenir du*

droit du travail en Europe. Rapport pour la Commission européenne. Paris : Flammarion.

Watin, M. (1999). Les sciences de l'information et de la communication, l'anthropologie et l'ethnologie : des liens à développer. In B. Cherubini (Dir.), *La recherche anthropologique à la Réunion : vingt années de recherche et de coopération régionale* (pp. 217-226). Paris : L'Harmattan.

Wolff, E. (1989). *Quartiers de vie. Approche ethnologique des populations défavorisées de l'île de la Réunion*. Saint-Denis : ARCA/CIIRF, Université de la Réunion.

Faire Savoirs

Sciences humaines et sociales en région PACA

n° 7 - juillet 2008



L'île de la Réunion : regards contemporains

Coordination : Philippe Vitale

thèses

Lionel Dany

La drogue et le cannabis : approche psychosociale

Laurence Nicolas

Beauduc : l'utopie des gratte-plage

lecture

Philippe Langevin & Jean-Claude Juan

Marseille, une métropole entre Europe et Méditerranée